

Communiqué de presse
16/05/2020



DISTRIBUTION DE MASQUES aux Ajacciens

À PARTIR DE LUNDI 18 MAI 14 H

- 📍 PALATINU PRÉAU EXTÉRIEUR
- 📍 GYMNASE VIGNETTA
- 📍 MAISON DE QUARTIER DES CANNES
- 📍 GYMNASE PASCAL ROSSINI
- 📍 ÉCOLE SAINT-JEAN PRÉAU
- 📍 PISCINE DES SALINES
- 📍 PLACE CAMPINCHI



COVID-19

La Ville d'Ajaccio met en place sept points de distribution de masques

Afin de couvrir l'ensemble du territoire ajaccien, la Ville d'Ajaccio lance sa 2^e campagne de distribution de masques. Elle met à disposition des Ajacciens des points de collecte pour ceux qui n'auraient pas été pourvus lors de la grande opération de distribution dans les boîtes aux lettres.

Même s'il n'est pas obligatoire dans l'espace public, mis à part dans les transports en communs, le port du masque reste l'accessoire indispensable avec les autres gestes barrières pour se prémunir des risques liés au Coronavirus. La Ville d'Ajaccio recommande fortement son usage. Près de 40 000 masques en tissu réutilisables ont déjà été distribués dans les boîtes aux lettres des Ajacciens.



Communiqué de presse

La Ville a souhaité compléter son action en proposant des masques supplémentaires mis à disposition dans 7 points de collecte. Les Ajacciens qui pour des raisons diverses - vols, adresses erronées - n'auraient pas pu bénéficier de masques ont la possibilité d'en récupérer à partir de lundi 18 mai sur les sites suivants : **sous le préau extérieur du Palatinu, au Gymnase de Vignetta, à la Maison de quartier des Cannes, au Gymnase Pascal Rossini, sous le préau de l'école Saint-Jean, à la piscine des Salines et sur la place Campinchi.**

Cette 2^e campagne cible un public **âgé de plus de 18 ans**. Concernant les jeunes **âgés de 14 à 18 ans**, la distribution sera assurée à partir du **mardi 26 mai**.

La Ville précise que l'ensemble des gestes barrières seront respectés durant tous les échanges entre les agents de la Ville et le public lors de la remise des masques.

Infos pratiques :

Il sera possible de s'équiper sur présentation de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins d'un an (*facture de téléphone, y compris de téléphone mobile, facture d'électricité ou de gaz, quittance de loyer, titre de propriété, facture d'eau, avis d'imposition ou certificat de non imposition, justificatif de taxe d'habitation, attestation ou facture d'assurance du logement, relevé de la Caf mentionnant les aides liées au logement...*). La copie d'une facture électronique est acceptée.

Les personnes pourront récupérer un masque pour un tiers (autres personnes habitant à son domicile, voisin, personne âgée, handicapée, etc...), en se munissant de la carte d'identité de ce dernier (pas besoin de justificatif de domicile).

Pour les personnes à mobilité réduite ou qui ne peuvent ni se déplacer, ni faire appel à un tiers, une ligne téléphonique est ouverte afin que la Ville leur assure un service de livraison à domicile.

Tél. 04.95.51.45.48

Ouverture des points de collecte :

Ouverture à partir de lundi 18 mai de 14h à 17h

Fermeture les jours fériés : jeudi 21 et vendredi 22 mai

Mardi 19 mai et mercredi 18 mai, la distribution se fera de 9h à 17h sauf sur le point de collecte de la place Campinchi qui n'ouvrira que l'après-midi de 14h à 17h en raison du marché.

Contact presse :

Direction de la communication - Cabinet du Maire

Stéphanie FABY - Attachée de presse

Téléphone : 06 69 15 75 17

Email : s.faby@ville-ajaccio.fr



Ville d'Ajaccio - Cità d'Aiacciu



Youtube : CitadAiacciuTv



citadaiacciu



@VilledAjaccio

Direction de la Communication de la Ville d'Ajaccio

Avenue Antoine Serafini - BP 412 - 20304 Ajaccio

Tél. +33 (0)4 95 51 53 20 - www.ajaccio.fr - Email : communication@ville-ajaccio.fr